

Compte-rendu des délibérations

Séance du 18 Octobre 2021

L' an 2021 et le 18 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL sous la présidence de LENOIR Daniel, Maire.

Présents : M. LENOIR Daniel, Maire, Mmes : BESSÉ Marie-Françoise, BEUTIER Fanny, CHAILLOU Laëtitia, CHOINET Patricia, LEFEVRE Pascaline, LESAULNIER Régine, PAILLARD Mickaëlle, SASSIER Sandrine, MM : AEBI Gérard, BERG Alain, BRÉHIN Éric, CAILLAUD Pascal, DUTERTRE Bastien, MAIGNAN Jean-Louis, MIR Roger, ROULAND Michel

Excusé(s) ayant donné procuration: Mmes : FLOCTEL Séverine à Mme BESSÉ Marie-Françoise, LEGRAS Mélodie à Mme LESAULNIER Régine, M. PEZARD Sébastien à Mme CHAILLOU Laëtitia

Excusé(s) : Mme BOURG Céline, MM : CHOPIN Yannick, RENAULT Jean-Michel

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 23
- Présents : 17

Date de la convocation : 11/10/2021

Date d'affichage : 11/10/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS PREFECTURE DE LA MAYENNE

le : 19/10/2021

et publication ou notification

du : 26/10/2021

A été nommé secrétaire : M. DUTERTRE Bastien

Objet des délibérations adoptées à l'unanimité sauf :

- La délibération D21_10_08 – Election du représentant au syndicat d'E-Collectivités, qui a été adopté à la majorité avec 19 voix pour et 1 abstention.

Monsieur le Maire sollicite et obtient l'accord du conseil municipal **pour ajouter**, à l'ordre du jour, la délibération suivante :

- Avenant 2 au Lot 12 : peinture : travaux du groupe scolaire.

Monsieur le Maire fait approuver le compte-rendu de la séance du 20 septembre 2021 : pas d'objections sur le contenu.

I – TRAVAUX – URBANISME

- Réhabilitation du groupe scolaire

Pour faire suite à divers ajustements concernant les travaux de l'école, le Conseil Municipal a validé les avenants suivants :

N° Avenant	N° LOT	Nature	Montant de l'avenant H.T.
Avenant 2	LOT 12 - Peinture	Retouches fin de chantier	7 681,22€ HT

II – GESTION FINANCIERE

- Pack DSN Channel 2021

Les élus du Conseil Municipal ont validé la montant de 1 605 euros HT, qui correspond à l'achat du pack DSN Channel, logiciel de ressources humaines pour émettre les salaires.

- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

Les élus de Villaines-la-Juhel ont validé la délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Mayenne afin de passer un contrat d'assurance des risques statutaires.

- Avenant 1 à la convention de préparation des repas de chapi chapo avec l'hôpital de Villaines la Juhel

Les élus du Conseil Municipal, ont approuvé l'avenant 1 à la convention de préparation de repas entre la commune et l'hôpital de Villaines-la-Juhel pour Chapi-Chapo. Cet avenant instaure un nouveau tarif à 3,20 euros qui correspond à un repas sans goûter.

- Décision modificative n°3 du budget général

Afin d'ajuster les crédits existants au budget communal de l'année 2021, la décision modificative n°3, qui s'établit comme suit, a été adoptée :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Art./Chap.	INTITULES	DEPENSES	RECETTES
2313-56	Immob en cours- complexe sportif stade	- 38 000.00	
2313-57	Immob en cours- Bureau Accueil entreprises (BAE)	+ 38 000.00	
Total DM n° 2		0	0
Pour mémoire Budget Primitif 2021 et DM 1 et 2		3 480 831.01	3 480 831.01
Total budget 2021 - section d'investissement		3 480 831.01	3 480 831.01

III – AFFAIRES SCOLAIRES

- Convention de mise à disposition de classes du collège les Garettes- Deuxieme Convention:

Les élus ont validé la deuxième convention de mise à disposition de classes du collège les Garettes à la mairie de Villaines-la-Juhel concernant la période du 1er septembre 2021 au 8 novembre 2021.

IV – PERSONNEL COMMUNAL

- Modification du tableau des emplois et effectif:

Il a été validé de créer un poste d'animation de 6h semaine annualisé.

V – QUESTIONS DIVERSES

- CCMA – Rapports d'activités 2020 :

Nous reportons ce sujet au prochain conseil municipal. Monsieur LENOIR annonce que Madame la Présidente de la CCMA a été invitée afin de présenter les rapports.

- Adhésion à E-Collectivités :

Les élus ont voté à l'unanimité l'adhésion de la mairie au soutien informatique du syndicat E-Collectivités.

- Election d'un représentant au syndicat d'E-Collectivités :

Monsieur Pascal Caillaud a été élu, à la majorité, représentant de la commune de Villaines-la-Juhel au syndicat d'E-Collectivité.

❧INFORMATIONS ❧

- Conseils municipaux :

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- Le lundi 15 novembre 2021,
- Le lundi 13 décembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En mairie, le 25/10/2021
Le Maire
Daniel LENOIR